



**PLAN MUNICIPAL D' ACTIONS  
DE PREVENTION ET DE REDUCTIONS DES RISQUES  
EN MILIEUX FESTIFS TOULOUSAINS**



## ORIENTATION DU PLAN

*Donner les moyens aux toulousains et notamment les jeunes de faire des choix favorables pour leur santé*

*Prévenir les risques immédiats dans différents espaces festifs*

*Contribuer à une culture transversale de réduction des risques usagers - professionnels – élus - grand public*

Partenariat financier :  
*ARS Midi-Pyrénées*  
*Préfecture Haute-Garonne (MILDECA)*  
*Mairie de Toulouse*



## INTERVENIR AUPRES DES JEUNES

*Développement du dispositif de prévention et de réduction des risques toute l'année sur les lieux festifs toulousains (espaces publics, concerts festivals)*

*Composé d'intervenants professionnels associatifs*

*Avec un stand fixe et des maraudes pour aller au contact des publics plus éloignés*

*en 2014 : sur 75 soirées programmées  
13 833 passages*



*FORMER LES ACTEURS  
DU FESTIF A LA PREVENTION ET A  
LA REDUCTION DES RISQUES*

*Formation des organisateurs de soirées,  
des services de sécurité, des  
techniciens, des personnels de bars et  
des artistes*

*Formation des acteurs de terrain*

*Formation des agents municipaux en  
contacts avec ces publics*



## COMMUNIQUER / LABELLISER

*Participation au projet expérimental de l'INPES, conduit par le FFSU « Com2party »*

*Expérimentation d'une campagne sur la promotion des comportements responsables à adopter en milieux festifs*

*Appui sur les réseaux sociaux*

*Réalisation et diffusion de nouveaux outils de communication : teasers...*

*Contribution à la charte de la vie nocturne de Toulouse*

*Contribution à la charte « santé bien être en milieux festifs » dans les lieux de musiques amplifiées*

